



CRETEIL AFFECTATION DES STAGIAIRES

Syndicat National des Enseignants du Second degré

ACADEMIE DE CRETEIL

13 bis rue Beccaria 75589 PARIS cedex 12

Tél : 01 44 75 13 83 – Fax : 01 44 75 13 93

Site Internet : <http://www.creteil.snes.edu/>

Email : s3cre@snes.edu

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE D'AFFECTATION

Après votre réussite au concours, vous allez entreprendre votre stage dans l'académie de Créteil, dans laquelle nous vous souhaitons la bienvenue !

En vue de votre affectation, il vous faut formuler des vœux géographiques, en vous connectant, **entre le 13 et le 18 août 2004 avant minuit** sur le serveur académique :

<https://siam.ac-creteil.fr/voeuxiufm>

Vous pourrez formuler trois vœux géographiques, correspondant aux sept zones de remplacement de l'académie :

- Zone Seine-et-Marne Nord (Meaux)
- Zone Seine-et-Marne Nord-Ouest (Chelles)
- Zone Seine-et-Marne Centre (Brie-Comte-Robert)
- Zone Seine-et-Marne Sud-Est (Provins)
- Zone Seine-et-Marne Sud (Melun)
- Zone Seine-Saint-Denis
- Zone Val-de-Marne

*Pour le détail de la constitution
des zones, consultez notre site :
www.creteil.snes.edu*

Comme vous le constatez, ces vœux sont particulièrement larges... Afin de « guider » le rectorat dans son choix, nous vous conseillons d'adresser à la DPE (Division des personnels enseignants) un courrier précisant dans quels secteurs de zones de remplacement vous souhaiteriez être affecté. Adressez-nous également une copie de cette lettre, jointe à la fiche d'affectation ci-jointe. Lors de nos rencontres avec la DPE, elle nous permettra de nous assurer que vos vœux auront été pris en compte le mieux possible.

Le rectorat procèdera ensuite aux affectations en tenant compte de votre situation familiale et de votre adresse.

Si vous constatiez un dysfonctionnement dans la procédure informatique, vous pouvez joindre à partir du 12 août :

- Le Centre du second degré de l'IUFM au 01 45 17 01 35 entre 9 h et 17h pour les disciplines d'enseignement général (CAPES, AGREG, CAPEPS et CRCPE). 12, rue George Enesco Créteil. Fax : 01 45 17 01 38
- le Centre Scientifique et Technologique pour les disciplines technologiques et professionnelles (CAPET, AGREG, CAPLP) à l'adresse suivante : patrick.gavelle@creteil.iufm.fr
- la DPE du rectorat Tel : 01 49 81 67 28 FAX : 01 49 81 60 90

La section académique du **SNES** pourra vous communiquer les résultats d'affectation à partir du mardi 24 août au soir, au **01 44 75 13 83**, ou par mail à **s3cre@creteil.edu**

Le **résultat des affectations sera en outre consultable** sur le serveur du rectorat :

<https://siam.ac-creteil.fr/affectiufm>.

Ces **résultats** seront par ailleurs affichés à compter du **mardi 24 août** au soir au rectorat de l'académie de Créteil, 4 rue George Enesco et au Centre du second degré 12, rue George Enesco.

DOSSIER FINANCIER

Afin d'accélérer le paiement de votre premier traitement, à la fin du mois de septembre, il vous faut adresser à la DPE un dossier financier avant le 23 août 2004. Vous pourrez le télécharger sur le site de l'IUFM de Créteil :

www.creteil.iufm.fr

Il est à renvoyer à la DPE, rectorat de Créteil, 4, rue George Enesco, 94010 Créteil cedex.

RENTREE(S)

Le mercredi 1^{er} septembre, vous participerez à la pré-rentrée dans votre établissement de stage. Ce sera l'occasion de rencontrer votre conseiller-pédagogique, vos collègues, l'équipe de direction, de découvrir aussi votre emploi du temps et les classes dans lesquelles vous interviendrez.

La rentrée administrative à l'IUFM aura lieu le jeudi 2 septembre,

- pour les disciplines d'enseignement technologique et professionnel, au CST, à Saint-Denis (93) ;
- pour toutes les autres disciplines, à l'IUFM de Bonneuil-sur-Marne (94).

Elle sera suivie d'une rentrée pédagogique, l'après-midi même et le lendemain.

LE SNES ET VOUS

Présents pendant cette phase d'affectation, les militants du SNES le seront également lors de la rentrée, puis tout au cours de l'année, notamment pour vous donner les informations dont vous aurez besoin lors des mutations, lors de la titularisation. Nous organiserons également à votre intention des stages portant sur les divers aspects de votre nouveau métier.

Dans votre établissement, vous rencontrerez également des militants du SNES, qui vous accueilleront, et pourront vous aider si nécessaire, et avec lesquels vous pourrez partager vos interrogations.

Pour nous contacter :

01 44 75 13 83

www.creteil.snes.edu

s3cre@snes.edu